



**Le 24 octobre 2016**

**Solidaires** SYNDICAT NATIONAL  
**Finances Publiques**

## **CONTROLE FISCAL EN DANGER !**

La sphère du contrôle fiscal va connaître dans les prochains mois de nombreuses évolutions, liées à plusieurs facteurs :

- l'absence de volonté politique de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales en vantant uniquement les résultats des services de traitement de régularisations,
- la réduction drastique et dogmatique des effectifs de la DGFIP qui se répercutent sur la sphère du contrôle fiscal (36 000 emplois de moins depuis 2002 dont 3100 emplois sur la sphère du CF depuis 2009, soit près de 10 % des suppressions)
- la poursuite de la destruction du réseau avec la mise en œuvre du plan d'adaptation des structures au réseau (ASR).

### **Quelles déclinaisons pour la chaîne du Contrôle fiscal ?**

#### **Une inter régionalisation prégnante**

- l'élargissement du périmètre géographique des Dircofi,
- la mise en place des pôles de programmation, pénaux, juridictionnels,
- la création des brigades patrimoniales rattachées aux Dircofi,
- le rattachement du pilotage des Brigades de contrôle et recherches (BCR) aux Dircofi.

#### **Une départementalisation en déclin**

- des Brigades départementales de vérifications (BDV) en sursis avec le transfert de certaines d'entre elles vers les Dircofi ;
- des Pôles contrôle expertise (PCE) en perte de leur mission première la programmation auxquels on ajoute de nouvelles missions sans transfert d'emploi (contrôle de la redevance, saisie des RCTVA dans MEDOC...)
- des Pôles contrôles revenus du patrimoine (PCRP) sûrement concurrencés à plus ou moins long terme par les brigades patrimoniales.

#### **Une informatique insatisfaisante et structurante**

Un mille-feuille d'outils applicatifs dont certains ne répondent pas aux attentes des agents tels que Sirius Pro, tandis que d'autres se veulent être structurant à l'instar de Rialto Memo mais n'améliorent en rien la qualité de la mission

#### **Une gestion des agents profilée, évaluée**

- profilage pour les A plus,
- augmentation du délai de séjour de 2 à 3 ans pour les encadrants,
- évaluation des compétences tous les 5 ans pour les vérificateurs.

### **Face à ces attaques, reprenons nos missions !**

**Solidaires Finances Publiques a toujours défendu la mission du Contrôle fiscal, pendante du système déclaratif.**

Agir à tous les niveaux: départemental, régional et national, à travers un réseau de contrôle au plus proche du tissu fiscal est la bonne approche.

Il est urgent de renforcer les moyens techniques et humains sur l'ensemble de la chaîne :

- grâce à une programmation départementale venant des PCE, des BCR et des PCRP,
- avec des BEP pour la recherche régionale et nationale,
- avec des outils informatiques performants répondant réellement aux besoins des services de programmation et des vérificateurs dans l'exercice de leur mission quelle que soit la structure.

### **Face à la paupérisation du contrôle fiscal, agissons ensemble:**

- en participant aux HMI afin de débattre de notre avenir,
- en s'inscrivant dans toutes les formes d'actions, comme le boycott de Rialto Memo afin qu'il réponde aux besoins des services de contrôle fiscal (programmation, vérification, recouvrement, contentieux) et ne soit pas un outil de flicage, chronophage qui plus est,
- en exigeant le retrait de la fiche 7 sur les propositions de gestion des agents du contrôle fiscal,
- en s'inscrivant de façon massive dans la grève du 15 novembre.

**GREVE LE 15 NOVEMBRE**

**Pour nous joindre : [contact@solidairesfinancespubliques.fr](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.fr)**